

AVOIR OU AVOIR EU DES BEAUX-ENFANTS : JUSQU'À UNE PERSONNE SUR CINQ CONCERNÉE

Contrairement aux foyers monoparentaux, la proportion de familles recomposées est stable depuis 25 ans, bien que les facteurs de beau-parentalité s'intensifient (ruptures parentales, remises en couple). Quelle proportion des individus en fait l'expérience ?

Xavier THIERRY*

Selon les recensements de la population, un couple avec enfant(s) sur dix est une famille recomposée (Bloch, 2020). L'enquête Erfi 2 permet d'appréhender l'ensemble des expériences de beau-parentalité, présentes et passées.

LA MESURE DE LA BEAU-PARENTALITÉ : UNE AFFAIRE DE CURSEUR

La mesure du phénomène dépend de l'information recueillie (Toulemon, 2005). **18 % des répondant-es déclarent avoir eu, au cours de leur vie, un-e conjoint-e qui avait déjà des enfants de son côté** (Fig. 1). Cette proportion chute à 11 % quand seuls sont comptés les beaux-enfants inscrits sur la liste nominative des enfants déclarés. Le curseur est différent : le premier chiffre englobe de potentiels beaux-enfants, le second se limite aux beaux-enfants assumés comme membres de l'entourage (voir méthodologie en fin d'ouvrage). Ces derniers ont quatre fois plus souvent vécu avec leur beau-parent. Les générations 1975-1978 ont plus souvent eu un-e conjoint-e qui avait déjà un eu enfant avant le début de leur relation (18 %, contre 13 % dans les générations 1944-1954). L'évolution est plus incertaine pour les beaux-enfants nommément déclarés, car le souvenir des prénoms des enfants des anciens conjoints peut s'effriter (respectivement 10 % et 8 %).

LA « PARENTALITÉ AUGMENTÉE »

Paradoxalement, les femmes déclarent un peu plus de beaux-enfants (en moyenne 0,22 par femme, contre 0,19 par homme, Fig. 2). Les mères séparées revivant moins souvent en couple que ne le font les pères séparés, elles ont a priori moins de beaux-enfants. Mais elles ont sans doute plus de mémoire et d'implication familiale. **La beau-parentalité accroît la descendance d'une personne d'environ un dixième (0,2 sur 2 enfants par personne)**. Être ou avoir été beau-père ou belle-mère semble plus fréquent dans les catégories intermédiaires de diplôme (0,24 beaux-enfants au

niveau Bac, contre 0,18 pour les peu diplômé-es et 0,16 pour les plus diplômé-es) et chez les immigré-es (0,24).

MÊME SANS VIE COMMUNE, LES BEAUX-ENFANTS NE SONT PAS OUBLIÉS

Parmi l'ensemble des beaux-enfants listés, la plupart n'a pas vécu avec le ou la répondant-e. La citation individuelle de ses beaux-enfants n'est donc pas conditionnée à la vie commune avec eux. Néanmoins **les hommes ont déclaré deux fois plus de beaux-enfants avec lesquels ils ont vécu que les femmes** (respectivement 0,068 et 0,034 enfant en moyenne), un résultat conforme au fait que les enfants de parents séparés restent souvent vivre avec leur mère, les hommes étant alors souvent beau-père à « plein temps » et les femmes plutôt « par intermittence » (Buisson et Le Pape, 2024).

Dans l'enquête, une question interroge sur le niveau de satisfaction des relations avec les enfants, la réponse étant fournie sur une échelle de 0 à 10 pour chaque enfant déclaré. Le niveau moyen de satisfaction relationnelle avec les beaux-enfants (corésidents ou non) est de l'ordre de 7, inférieur au score avec les enfants biologiques (égal à 9) (voir fiche 14). Les hommes manifestent une plus grande satisfaction (7,8 contre 6,6 pour les femmes).

RÉFÉRENCES

Bloch K. 2020. [En 2019, 800 000 beaux-parents habitent avec les enfants de leur conjoint](#), Insee Première, 1806.

Toulemon L. 2005. [Enfants et beaux-enfants des hommes et des femmes](#). In Lefèvre C., Filhon A. (dir.) *Histoires de familles, histoires familiales* (p. 59-77), Ined.

Buisson G., Le Pape M.-C., 2024. [Les temps recomposés des beaux-parents : du temps avec au temps pour les beaux-enfants](#), *Population*, 78(3/4).

* Institut national d'études démographiques.

Tab. 1 : Fréquence de la beau-parentalité selon les enfants déclarés

	A déclaré un·e conjoint·e ayant ses propres enfants (en %)	A déclaré un bel-enfant dans la liste de ses enfants (en %)
Ensemble	18	11
Femme	19	11
Homme	18	10
Né·e entre 1944 et 1954	13	8
... entre 1955 et 1964	19	11
... entre 1965 et 1974	21	13
... entre 1975 et 1978	18	10

Lecture : 18 % des répondant·es ont eu un conjoint·e ayant déjà un ou plusieurs enfants avant (beau-parent *potentiel*) et 11 % des répondant·es ont inscrit au moins un bel-enfant sur la liste nominative de leurs enfants (beau-parent *assumé*).

Note : Seuls sont comptés les enfants eus avant 45 ans, qu'ils soient des enfants biologiques, des enfants adoptifs ou des beaux-enfants, et qu'ils aient vécu ou non avec le ou la répondant·e.

Champ : Femmes et hommes vivant en France hexagonale né·es entre 1944 et 1978, qu'ils ou elles aient eu ou non des enfants avant 45 ans lors de l'union actuelle ou d'une union passée (n=6 839).

Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Tab. 2 : Nombre de beaux-enfants et satisfaction de la relation avec eux

	Nombre moyen de beaux-enfants (par répondant·e)		Niveau de satisfaction (score de 0 à 10)
	Ensemble	dont : ont vécu ensemble	
Femme	0,22	0,034	6,6
Homme	0,19	0,068	7,8
Sans diplôme ou niveau collège	0,21	0,043	7,2
CAP/BEP	0,18	0,068	7,0
Bac (ou équivalent)	0,24	0,058	7,2
Bac +2, 3 ou 4	0,23	0,049	7,4
Bac +5 ou plus	0,16	0,040	7,3
Né·e en France	0,20	0,050	7,3
Né·e à l'étranger	0,24	0,064	6,9

Lecture : En moyenne, une femme a inscrit 0,22 beaux-enfants sur la liste nominative de ses enfants, parmi lesquels 0,034 vivent ou ont vécu avec elle. Sur une échelle de 0 à 10, elle a en moyenne déclaré être satisfaite à hauteur de 6,6 dans les relations qu'elle a avec lui/eux.

Note : Seuls sont comptés les enfants eus avant 45 ans, qu'ils soient des enfants biologiques, des enfants adoptifs ou des beaux-enfants, et qu'ils aient vécu ou non avec le ou la répondant·e.

Champ : Femmes et hommes vivant en France hexagonale né·es entre 1944 et 1978, qu'ils ou elles aient eu ou non des enfants avant 45 ans lors de l'union actuelle ou d'une union passée (n=6 839).

Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).